Formulaire 11A – Demande de protection du prix

Dénomination de l'émetteur :	
Da	te : Symbole boursier :
1.	Indiquer le cours des titres de l'émetteur (CMPV sur cinq jours) à la date des présentes.
2.	Les titres de l'émetteur seront-ils émis ou susceptibles d'être émis à des initiés dans le cadre du placement privé? Le cas échéant, indiquer le nombre maximal de titres émis ou qui pourront être émis à des initiés ou le montant en dollars maximal de titres que souscriront des initiés (en chiffres absolus ou en pourcentage du placement privé). L'omission de fournir des renseignements concernant la participation d'initiés à un placement privé peut entraîner l'annulation de la protection du prix accordée par la TSX à l'égard des initiés qui participent au placement privé en question.
3.	À la date des présentes, existe-il de l'information importante inconnue du public concernant l'émetteur? Le cas échéant, indiquer la nature de l'information et la date prévue de sa communication au public. La TSX peut refuser d'accorder la protection du prix si le cours ne reflète pas de l'information importante inconnue du public.
4.	Si possible, indiquer le prix auquel les titres devraient être émis ou pourraient être émis dans le cadre du placement privé. Dans le cas de bons de souscription ou d'autres titres convertibles, indiquer le prix d'exercice ou de conversion prévu.
5.	Si possible, indiquer la taille et la structure prévues du placement privé.